



**RÉGION ACADÉMIQUE
LA RÉUNION**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Division des personnels
enseignants du second degré
DPES**

**Division des personnels
enseignants du second degré
DPES 3**

Affaire suivie par :
Premnath CATAPOULE KICHENASSAMY

Tél : 02 62 48 10 02
Mél : mouvement2d@ac-reunion.fr

24 avenue Georges Brassens
CS71003
97743 ST DENIS CEDEX

Saint-Denis, le 06 septembre 2024

Le recteur

à

Monsieur le président de l'université,
Mesdames, messieurs les chefs d'établissement
du second degré,
Mesdames, messieurs les conseillers techniques,
Mesdames, messieurs les inspecteurs
Mesdames, messieurs les chefs de service,

CIRCULAIRE N° DPES/24/28

Objet : Recrutements et détachements des personnels à l'étranger - Année scolaire 2025-2026

Références :

- Note de service MENJ - DGRH du 08 août 2024 (NOR : MENH2421691N).

La note de service référencée ci-dessus précise les conditions de dépôt des candidatures et les étapes de l'instruction des candidatures des personnels enseignants titulaires du second degré, d'éducation, et d'orientation à un poste dans un établissement du réseau de l'enseignement français à l'étranger et pouvant relever d'un opérateur tel que l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger (AEFE), de la Mission laïque française (MLF), et de l'Association franco-libanaise pour l'éducation et la culture (Aflec) pour la rentrée scolaire 2025-2026.

La liste des différents types de postes, vacants ou susceptibles de l'être sera consultable sur les sites :

- du ministère de l'Éducation nationale : <http://www.education.gouv.fr>
- de l'AEFE : <http://www.aefe.fr>
- de la MLF : <http://www.mlfmonde.org>
- de l'Aflec : <http://www.aflec-fr.org>



CALENDRIER DES PROCÉDURES DE RECRUTEMENT

Les personnels sont invités à consulter régulièrement les sites Internet pour vérification des dates qui peuvent être modifiées.

1. 1. RECRUTEMENT DES PERSONNELS DES OPÉRATEURS

Il concerne tous les personnels détachés sur **un emploi de formation des enseignants** du réseau de l'enseignement français à l'étranger AEFÉ et tous personnels MLF et Aflec.

Nature des opérations	Calendrier
Publication des postes vacants ou susceptibles d'être vacants sur les sites des opérateurs et du MENJ	Liste indicative à partir du : - 15 juillet 2024 (AEFE) ; - 3 septembre 2024 (MLF, Aflec) ; puis au fil des vacances de postes. Liste définitive : - 10 septembre 2024 (MLF, Aflec) ; - 5 septembre 2024 (AEFE) ; puis au fil des vacances de postes.
Saisie en ligne du dossier de candidature	- du 5 au 30 septembre 2024 inclus (AEFE) - à compter du 1er septembre 2024 (MLF, Aflec)
Remise des dossiers de candidature au supérieur hiérarchique (chef d'établissement, chef de service)	Prévoir suffisamment de temps pour l'étude des dossiers par le supérieur hiérarchique, et par l'autorité académique
Date limite d'envoi des dossiers à la DPES	- 4 octobre 2024 (AEFE) - 4 décembre 2024 (MLF, Aflec)
Date limite d'envoi par les autorités académiques des dossiers revêtus des avis hiérarchiques	- 18 octobre 2024 (au bureau du recrutement de l'AEFE) - avant le 10 décembre 2024 (MLF, Aflec)
Date limite d'arrivée des demandes de détachement à la DGRH	- 31 mars 2025



**1. 2. RECRUTEMENT DES PERSONNELS DÉTACHÉS SUR UN EMPLOI D'ENSEIGNEMENT,
D'ÉDUCATION
ET D'ADMINISTRATION (AEFE) ET DES PERSONNELS DES ÉTABLISSEMENTS PARTENAIRES**

Nature des opérations	Calendrier
<p>Les candidats doivent compléter un dossier de candidature disponible sur le site de l'AEFE (rubrique Personnels) ou sur le site des établissements</p> <p>Mi-décembre 2024 : publication des postes vacants et susceptibles d'être vacants sur les sites de l'AEFE, des établissements et des Scac.</p>	<p>Chaque direction ou comité de gestion de l'établissement partenaire définit les modalités du recrutement de ses personnels : constitution du dossier de candidature, pièces à fournir, entretien préalable, modalités du recrutement.</p> <p>Les candidats doivent se reporter à la description de ces modalités sur le site de l'établissement concerné.</p> <p>Le site de l'AEFE permet d'accéder par liens à ces sites et offre une plateforme d'information sur les établissements partenaires.</p> <p>La plateforme de recrutement de la MLF publie par ailleurs les offres d'emploi des établissements partenaires de l'association.</p> <p>Les sites des ambassades permettent aussi d'accéder au réseau des établissements partenaires.</p>
<p>Date limite de remise de candidature</p>	<p>Chaque établissement ou Scac fixe la date limite de candidature</p>
<p>Date limite d'arrivée des demandes de détachement à la DGRH</p>	<p>- 31 mars 2025</p>

Je me permets d'attirer votre attention sur les délais de rigueur pour la réception des dossiers au rectorat. Il est rappelé que tout retard dans la transmission risque de nuire aux candidats et de conduire au rejet de leur candidature.

Je vous remercie par avance de bien vouloir informer les personnels placés sous votre autorité de ces dispositions.

**Pour le recteur de région académique,
recteur d'académie et par délégation
l'adjointe au secrétaire général
de région académique
secrétaire général d'académie,
directrice des ressources humaines**

SIGNE

Maryvonne CLÉMENT